

ATTESTATION (À REMPLIR ET À COCHER)

Je soussigné(e), Mme/Mr Né(e) le
représentant de l'enfant.....

- Autorise le stagiaire précité à participer aux activités de la RENVA
- Autorise les responsables de la RENVA à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

- Atteste également que le stagiaire précité est apte (*hors mini-kids*) :
 - pour les moins de 16 ans : à s'immerger et à nager 25 mètres
 - pour les 16 ans et plus : à plonger et à nager 50 mètres
 -pour le kayak : à nager 50 mètres

- Autorise les responsables de la RENVA à utiliser librement les photographies prises lors du stage, pour la promotion des activités de la RENVA et de Vannes aggro.
- Atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso et des arrêtés du 9/02/98 et du 4/05/95 relatifs aux garanties de technique et de sécurité des centres pour la voile et le kayak (fourni sur demande) et avoir été informé des capacités requises pour la pratique de l'activité.

- Atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurance associées aux licences fédérales ou au Passeport voile et avoir été informé des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour des capitaux invalidités et décès plus élevés (formulaire fourni sur demande)

- Je m'assure de la prise en charge de mon enfant par le responsable en début de cours (La responsabilité de la RENVA ne saurait en aucun cas être engagée tant que les enfants :
 - ne sont pas en présence du moniteur,
 - ne sont pas pris en charge par celui-ci dans le cadre du cours. (Le parking et les trottoirs d'accès ne sont pas dans la zone de responsabilité

